

Faire évoluer le bâti traditionnel

Objectif

L'objectif est double : **adapter le bâti traditionnel aux usages d'aujourd'hui**, mais aussi **adapter les usages au patrimoine bâti** (donc le projet).

Toutes les interventions ne conviennent pas forcément à tous les types d'édifices ; en revanche, des solutions adaptées peuvent être recherchées pour faire évoluer l'affectation, concevoir l'intégration d'un commerce dans un immeuble qui n'en prévoyait pas à l'origine, améliorer l'accessibilité handicapés, etc.

Les recommandations qui suivent constituent les principes d'intervention à respecter pour tous travaux d'adaptation du patrimoine bâti. Elles sont présentées par type d'intervention et en fonction du programme d'origine de la construction.

Plusieurs situations de modification du programme d'origine sont envisagées ci-après :

- **Restructurer et réhabiliter le bâti ancien**
- **Changement de destination du rez-de-chaussée**
- **Surélévation & aménagement de combles**
- **Modification & ajouts de percements**
- **Réalisation de vérandas et annexes**

